

17.11.2020 - 10:07 Uhr

## **Communiqué de presse : Coronavirus : mettre le cap sur la sécurité de l'approvisionnement fait grimper les coûts de la santé**

### **Communiqué de presse**

**Comparis s'exprime sur les prévisions d'automne du KOF relatives à l'évolution des dépenses de santé**

**Coronavirus : mettre le cap sur la sécurité de l'approvisionnement fait grimper les coûts de la santé**

Dans un rapport financé par Comparis, le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (EPFZ) table sur une hausse des dépenses de santé située entre 3,3 et 3,8 % pour les années 2021 et 2022. Pour Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis, cette hausse est due au coronavirus : " D'une part, ce n'est pas seulement le virus qui rend les gens malades, mais aussi la crise économique qui en découle. D'autre part, le choix politique de mettre l'accent sur la sécurité de l'approvisionnement a un prix. "

Zurich, le 17 novembre 2020 - Après avoir évalué l'augmentation des coûts dans le domaine de la santé à 3,4 % pour 2019 et à 3,1 % pour 2020, le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (EPFZ) s'attend à ce que la croissance de ces dépenses affiche une légère accélération : pour les années 2021 et 2022, le Centre de recherches table sur une hausse située entre 3,3 et 3,8 %, comme le révèle son rapport " Prévisions des dépenses de santé " financé par le comparateur sur Internet comparis.ch et publié aujourd'hui.

Avec la croissance relativement modérée du produit intérieur brut (PIB) nominal à partir de 2020, les dépenses de santé rapportées au PIB augmentent de plus belle. Le ratio des dépenses de santé va poursuivre sa progression et passer de 11,2 % en 2018 à 12,5 % en 2022.

" D'une part, ce n'est pas seulement le virus qui rend les gens malades, mais aussi la crise économique qui en découle. D'autre part, le choix politique de mettre l'accent sur la sécurité de l'approvisionnement a un prix ", déclare Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis, pour expliquer ces chiffres.

### **Des répercussions floues au-delà des coûts directs**

Les prévisions du KOF ne tiennent pas compte des possibles répercussions du confinement instauré au printemps 2020. Les interventions électives, par exemple, étaient interdites pendant cette période. Par ailleurs, les cabinets médicaux et les hôpitaux ont subi des pertes de revenus, car de nombreux patients craignaient d'y être infectés au coronavirus. " Il faudra déterminer plus précisément dans quelle mesure la non-consommation médicale correspondait à des soins superflus ou à des soins dont le report aura des conséquences coûteuses ", insiste F. Schneuwly.

Pour lui, le contrecoup est incertain : " D'un côté, le confinement a conduit à un recul massif des accidents aussi bien sur le lieu de travail et sur la route que dans le cadre des loisirs. Mais d'un autre côté, les malades du cancer ont repoussé des thérapies importantes ". Psychiatres et psychologues ont dans l'intervalle constaté une augmentation des problèmes et des troubles psychiques liés à la crise, sans les chiffrer précisément.

### **Report de la politique d'austérité, cap sur la sécurité de l'approvisionnement**

Sur le plan de la politique de santé, la Confédération a ces dernières années annoncé une politique d'austérité. " La crise du coronavirus a mis l'accent sur la sécurité de l'approvisionnement ", d'après F. Schneuwly. Dans le domaine de la santé comme dans l'agriculture et le secteur de l'énergie, renforcer la sécurité de l'approvisionnement coûte cher, prévient l'expert. " Il nous faudra former nous-mêmes davantage de professionnels de santé. En donnant pour consigne aux fabricants de moins produire en Asie, les médicaments et les dispositifs médicaux vont eux aussi se renchérir. "

### **L'étendue des frais administratifs est systématiquement sous-estimée**

Dans le cadre des différents projets de réforme de la santé pilotés à l'échelon fédéral ou cantonal, l'étendue des frais administratifs est systématiquement sous-estimée, voire ignorée. " Les professionnels de santé se plaignent à juste titre de perdre toujours plus de temps en tâches administratives et ce, au détriment des patients ", prévient

F. Schneuwly.

L'expert rappelle toutefois que le secteur de la santé n'est pas qu'un facteur de coût, mais qu'il est aussi source de création de valeur. " Contrairement à d'autres secteurs économiques, celui de la santé est résistant aux crises. C'est pourquoi dans ce contexte de ralentissement économique dû au coronavirus, il a un effet stabilisateur tant sur le marché intérieur suisse que sur les exportations des produits de l'industrie pharmaceutique et des technologies médicales ", selon l'expert.

*Le comparateur sur Internet comparis.ch finance les prévisions du KOF relatives aux dépenses de santé. L'Office fédéral de la statistique ne publiant les dépenses de santé qu'avec un décalage de deux ans, les prévisions du KOF sont particulièrement utiles, notamment pour estimer l'évolution des primes maladie.*

Lien vers les prévisions du KOF : <https://kof.ethz.ch/fr/previsions-indicateurs/previsions/previsions-sante.html>

#### **Pour plus d'informations**

Felix Schneuwly

Expert Assurance maladie

Téléphone : 079 600 19 12

Courriel : [media@comparis.ch](mailto:media@comparis.ch)

[comparis.ch](https://comparis.ch)

#### **À propos de comparis.ch**

Avec plus de 100 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui quelques 180 collaborateurs à Zurich.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100859813> abgerufen werden.